



**CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DIJON
DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES
POLE COMMERCE**

**LA DESSERTE ALIMENTAIRE DE PREMIERE NECESSITE
DANS LE CANTON DE GEVREY CHAMBERTIN**

ETAT DES LIEUX

Août 2010

La Chambre de Commerce et d'Industrie avait réalisé une première cartographie de la desserte alimentaire dans le canton de GEVREY-CHAMBERTIN en 1996, puis l'a actualisée en 2004 et 2008.

LA METHODOLOGIE RETENUE :

Au cours de l'hiver 2009, la totalité des maires des communes du canton de **GEVREY-CHAMBERTIN** a été contactée par courrier, par téléphone et par fax afin d'identifier avec eux les commerçants qui passent dans leur commune respective.

Il a été demandé aux maires :

- D'indiquer si des tournées alimentaires s'effectuaient dans leur commune,
- De recenser, à l'aide d'un tableau, les commerçants ambulants (activité, nom, origine, jours de passages, autre produit).
- De nous informer s'ils souhaitaient le passage de commerçants qui offraient des produits complémentaires (épiciers, boulangers,...).

82 % des municipalités nous ont répondu. Ce taux de réponse est très satisfaisant. Il assure la fiabilité des données.

AVERTISSEMENT : la Loi de Modernisation de l'Economie du 4 août 2008 a introduit le régime d'auto-entrepreneur permettant l'exercice d'une activité commerciale ou artisanale sans l'obligation d'une immatriculation auprès des Chambres consulaires. Les données de la présente étude sont issues du fichier consulaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Dijon : elles ne prennent donc pas en compte les activités exercées par les auto-entrepreneurs non immatriculés.

LES EVOLUTIONS DE L'OFFRE COMMERCIALE ALIMENTAIRE :

Depuis 2008, deux évolutions de l'offre commerciale du canton sont apparues :

Arrêts d'activité :

- L'épicerie de M. REVILLON, à Saint-Philibert, a fermé suite à une liquidation judiciaire.
- L'épicerie de M. PITIE, à l'Etang Vergy, a fermé.

LA DESSERTE ALIMENTAIRE DANS LE CANTON DE GEVREY-CHAMBERTIN EST SATISFAISANTE

Toutes les communes sont desservies en boulangerie, ou alors disposent d'un point de vente.

La desserte en pain s'accompagne presque toujours de produits d'épicerie et de primeurs.

On relève un très bon niveau de tournées en boucherie (17 communes sont desservies), notamment grâce à la création d'une boucherie à Chaux par M. TISO.

Le niveau général de la desserte alimentaire peut être qualifié de satisfaisant, compte tenu du caractère péri-urbain du canton, de la structure de son équipement commercial, et surtout de sa proximité avec les pôles de l'agglomération dijonnaise.